

L'infirmier(e) scolaire, c'est...

L'ACCUEIL

Accueillir les élèves dès leur rentrée, et dès lors qu'ils ressentent le besoin de se rendre à l'infirmierie



LE DEPISTAGE CONFIDENTIALITE

Détecter les difficultés : échec scolaire, difficultés relationnelles, harcèlement, mal-être... Tout ceci en collaboration avec l'équipe pédagogique



PROTECTION

Ce qui est confié, vu, entendu, constaté et compris est soumis au secret professionnel, sauf en cas de danger de l'élève



Assurer la protection de l'élève en mettant en place toutes les mesures nécessaires : transmission des informations préoccupantes à l'assistante sociale, signalement...



PROXIMITE

Ce professionnel peut intervenir en cas de souffrance physique ou psychique. Possibilité de dispenser une contraception d'urgence.



URGENCE

Ecouter les élèves dès lors qu'ils en ressentent le besoin : mal-être, idées suicidaires, harcèlement, repli sur soi...



L'ECOUTE

Apporter des connaissances qui permettent aux élèves de faire des choix positifs en faveur de leur santé



EDUCATION/ PREVENTION

Informers les représentants légaux sur l'état de santé des élèves si cela est nécessaire.



Informers aussi les élèves sur ses missions et son rôle

INFORMATION

DISPONIBILITE

Circulaire n° 2015-119 du 10-11-2015
Bulletin Officiel de janvier 2006



Mais c'est aussi...

UN SUIVI

Connaitre et suivre les élèves au cours de leur scolarité. Assister aussi parfois aux conseils de classes



L'ACCOMPAGNEMENT

SURVEILLANCE

Surveiller l'apparition de cas de maladie transmissibles au sein de l'établissement afin de mettre en place des mesures de protection si nécessaire



PERMANENCE

LES SOINS

Assurer les soins infirmiers relevant de sa compétence, et ceux sur prescription médicale. Gérer également les maladies chroniques des élèves



COLLABORATION

UNE ORIENTATION

Orienter et accompagner, si nécessaire, les élèves et leurs familles vers des structures adaptées (orthophonie, psychologue...)



CONSEILLER

L'école représente le 2^{ème} environnement le plus influent dans la vie de l'enfant, après le domicile.

RESPECT

L'infirmière scolaire est la représentante de la santé à l'école.

CONFIANCE

Accompagner chaque élève en fonction de ses besoins liés à sa santé physique ou psychique.



Assurer une permanence au sein de l'établissement scolaire : la journée et la nuit



Travailler en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative : professeurs éducateurs, CPE, surveillants...



L'infirmier(e) est conseillé(ère) dans le domaine de la santé.



Autoriser à renouveler des contraceptifs oraux datant de moins de 1 an